

06.03.2015 - 15:55 Uhr

economiesuisse - Utiliser la marge de manoeuvre disponible pour l'aménagement du territoire

Zürich (ots) -

Lors de l'assemblée plénière de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) du 6 mars 2015, Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse, a présenté les grands axes de l'engagement des milieux économiques dans le domaine de l'aménagement du territoire. economiesuisse est convaincue que seul le dialogue permet-tra de relever les défis en matière de planification et d'aménagement du milieu bâti en Suisse.

Il y a deux ans, le 3 mars 2013, les citoyens ont nettement approuvé la première révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Celle-ci est entrée en vigueur le 1er mai 2004. Depuis, les cantons d'efforcent d'adapter leur planification et leurs réglementations ad hoc dans le délai de cinq ans qui leur a été imparti. Les défis majeurs se situent au stade de la mise en oeuvre concrète. La population mani-feste une certaine résistance et ne soutient pas toujours la limitation stricte du milieu bâti et la densifica-tion des constructions. Les milieux économiques, les propriétaires fonciers concernés et les riverains seront invités, au même titre que les milieux politiques et les acteurs concernés en matière de planifica-tion, à contribuer à un développement intérieur de qualité. La mise en oeuvre de la LAT 1 et une gestion parcimonieuse des surfaces ne sont possibles que si les préoccupations des acteurs économiques sont entendues à un stade précoce et prises en considération lors de la planification ainsi que du dévelop-pement de la législation en matière d'aménagement du territoire.

Les entreprises et membres d'economiesuisse souhaitent participer plus étroitement à ces processus. Monika Rühl a présenté la publication « Économie et territoire », élaborée au cours des dix-huit derniers mois par un groupe de travail réunissant plus de trente organisations et entreprises. Il propose que les milieux économiques s'impliquent dans les processus de planification à un stade plus précoce. À cet effet, il est prévu de créer un réseau « Politique d'aménagement du territoire ». Celui-ci constituera une plateforme portant la vision et les intérêts des milieux économiques à tous les niveaux pertinents en ma-tière d'aménagement du territoire. economiesuisse a également lancé le projet Nextsuisse, lequel instaure un dialogue direct avec la population sur cette thématique.

Contact:

Monika Rühl, présidente de la direction, 079 301 70 47

Thomas Teichmüller, responsable de projet, 044 421 35 37

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100769532> abgerufen werden.